

FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ...

Rappel! Une déchetterie ouverte tous les jours

Elle est ouverte tous les jours, gratuite, accepte plus de déchets et est très facile d'accès. Pour tout savoir sur cette nouvelle déchetterie accessible depuis le CD12, rendez-vous sur le site www.mairie-solaize.fr ou contactez le 04 78 70 63 03



Informations municipales

Conseil municipal du 30 mars 2016

Le rapport du service public d'élimination des déchets est présenté. Il est à la disposition du public en Mairie

Après compte rendu des actes du Maire, le Conseil décide la régularisation de 3 baux ruraux ainsi que de renouveler la souscription au contrat groupe d'assurance lié au régime de protection sociale du personnel. Il décide de créer 2 postes d'adjoint 1 ere classe pour avancement de grade et de supprimer les anciens postes.

La commune mène depuis plusieurs années une politique d'ouverture à l'international pour sa population. Deux élus vont se déplacer dans le cadre de leur responsabilité municipale du 17 au 21 avril en Roumanie. Le Conseil prévoit les modalités de remboursement des frais de déplacement dans le cadre des crédits prévus au budget.

Le Conseil conclut une convention avec l'association Rhône insertion environnement pour bénéficier du dispositif « Brigades Vertes ». L'association prévoit des équipes qui réalisent des travaux d'espaces verts identifiés par la commune qui, en contrepartie, prend en charge les repas à midi et verse un forfait de 40 € par jour d'intervention.

Après débat, le Conseil prend acte des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable du PLU-H de la Métropole incluant la Commune de Quincieux. Les orientations sont très générales et le débat sur les déclinaisons territoriales du PLU interviendra à l'issue du travail des services de la Métropole dans plusieurs mois.

Le dossier du Conseil Plan de prévention des risques technologiques La loi du 30 juillet 2003 impose l'élaboration de ces plans pour les sites SEVESO à haut seuil de risques. Le PPRT Vallée de la Chimie est le plus grand en France.

Son objectif, réduire la vulnérabilité des personnes exposées dans la Vallée de la Chimie. Que prévoit le PPRT ?

- Il établit des périmètres à l'intérieur desquels les personnes sont réputées exposées
- Il indique la nature et l'intensité des aléas auquel les personnes sont exposées (à Solaize : thermique et surpression)
- Il prescrit le devenir de l'existant (biens expropriés, activités interdites) et les règles de toute construction future
- Il détermine les activités qui pourront ou non avoir lieu (ex : lle de la Chèvre interdite à la promenade)

Les réserves de la municipalité sur le projet de PPRT

- ① Le PPRT doit autoriser le stockage de terres et plantations favorables à la dépollution dans certaines zones.
- ② Les équipements les plus exposés (ex : Feyzin) seront fermés. Comment financer ces investissements ?
- 3 L'Etat doit clarifier sa position sur le tracé de ViaRhôna validé par lui mais interdit en partie par le PPRT

- 4 L'Etat doit préciser les mesures répondant à l'interdiction par le PPRT de fréquenter l'île de la Chèvre.
- 5 Il faut accompagner la pépinière sur l'île de la Chèvre qui sera expropriée pour faciliter sa réinstallation.
- 6 La loi prévoit des alternatives à l'expropriation des activités économiques. Elles doivent être étudiées et chiffrées.
- 🗸 L'Etat prescrit une zone de travaux recommandés à Feyzin. Pourquoi à Solaize, deviennent-ils obligatoires ?
- 8 Le Conseil demande qu'un bien particulièrement vulnérable en pied de balme soit en zone de délaissement.
- 9 Le règlement du PPRT doit être plus directif dans la protection des 110 000 usagers quotidiens de l'A7. L'Etat s'est finalement engager à faire une étude. Le Conseil demande des actions concrètes.
- ① La gare de triage est le 1er centre national de triage de matières dangereuses transportées. Elle est soumise à étude de danger, prescrite en 2008 et remise à l'Etat en 2010. Depuis, la connaissance du risques n'a pas été portée à la connaissance des élus et de la population et à la question de savoir si les risques de la gare, ses effets dominos ont été pris en compte dans le PPRT, l'Etat n'a pas répondu. Le Conseil demande une réponse aux questions suivantes :
 - ? Sur quels éléments se sont appuyés les industriels pour évaluer les effets dominos liés à la gare ?
 - ? Comment ont-ils pu prendre en compte les dangers émanant de la gare de triage ?
 - ? Comment la gare de triage est-elle amenée à maîtriser son propre danger ?
 - ? Le PPRT ne prévoit aucune mesure directive dans l'exploitation du site mais autorise au contraire, tous les projets de développement de la gare « sous réserve de ne pas augmenter la vulnérabilité ». Sur quels éléments s'appuie –t-on pour déterminer si la vulnérabilité est ou pas augmentée du fait des projets de la gare ?

La municipalité veut avancer pour protéger la population. Elle doit s'assurer que le PPRT n'exclut pas de situation dont la prise en compte est exigée par la réglementation et le bon sens

Votre mairie vous informe



Le projet de PPRT sera soumis à enquête publique du <u>26 avril au 24 juin 2016 à 12h</u>. Le dossier sera consultable en mairie sous réserve de présenter une pièce d'identité valide, tous les jours aux horaires d'ouverture de la mairie. Un registre permettra de consigner les observations du public. Le commissaire-enquêteur tiendra 2 permanences en mairie de Solaize : le mercredi 18 mai de 9h à 12h et le jeudi 26 mai de 14h à 17h

Durant cette enquête, les observations du public peuvent également être adressées par courrier, à l'attention du président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique : la mairie de

Informations des associations

STAGE DE FOOT à Solaize par le club Sud Lyonnais Football du 11 au 15 avril

Le SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 organise son traditionnel Stage de foot (depuis 17ANS) au Stade Municipal de Solaize du 11 au 15 Avril 2016. Comme chaque année, tous les participants de 6ans à 13ans serons encadrés par des éducateurs diplômés. A la fin du stage, tous les enfants recevrons un diplôme de participation signé par leur éducateur ainsi qu'un pack de récompense.

Cette année à l'occasion de l'Euro 2016, les enfants auront la visite de deux animateurs de l'organisation de l'Euro qui leur distribueront des souvenirs de cette compétition. Renseignements et inscriptions au 06 83 24 42 25

Objets trouvés

Deux doudous perdus ont été rapportés. Ils vous attendent sagement en mairie et doivent beaucoup manquer à certains





Une question à poser, une info à partager cliquez!